Délibération n° 2022.067

Séance du 17/11/2022 N° ordre : 11



Nombre de Conseillers

En exercice : 27Présents : 21Excusés : 6Votants : 25

dont 4 pouvoirs

VOTE : délibération adoptée avec

POUR	25	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix

OBJET:

BUDGET PRINCIPAL

Décision modificative n° 07

Augmentat° de crédit n° 02

Travaux en régie

Augmentation des crédits - Création local de stockage – Espace Vézère-Causse

Certifiée exécutoire

Date de publication sur le site internet : 24/11/2022

Date de télétransmission en préfecture : 24/11/2022

Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix-sept novembre deux mil vingt-deux à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE (Corrèze) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie (salle d'honneur) sous la Présidence de Monsieur Alain LAPACHERIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 novembre 2022

PRESENTS: Alain LAPACHERIE, Dominique BORDEROLLE, Dominique

PAROUTOT, Anne-Marie OUMEDJKANE, Michel CENDRA-TERRASSA, Martine JUGIE, Alain ISELIN, Marie-Paule TOURNADOUR, Bernard GILLET, Henri ROSENDO, Thierry DUPONT, Denis LOUBRIAT, Elisabeth DEJEAN, Olivier BOUDY, Céline CHASTIN, Nathalie EL KEJJAOU, Geoffrey GIBERT, Jérôme MIRAT, Brigitte NIRONI, Stéphane

RAYNAUD, Sophie FAGLAIN.

EXCUSES: André CHASTAN (pouvoir donné à Dominique BORDEROL-

LE), Sylvie POLOMACK (pouvoir donné à Dominique PAROUTOT), Evelyne ROULEAU, Nathalie BIGEAT-MARCOU (pouvoir donné à Denis LOUBRIAT), Elisabeth GODIN-SAULIERE (pouvoir donné à Marie-Paule TOURNA-

DOUR), Baptiste POUMEAU.

SECRETAIRE: Anne-Marie OUMEDJKANE

Considérant que des travaux ont été réalisés en régie, il est nécessaire d'ouvrir les crédits en investissement ;

Considérant que les crédits ouverts aux articles, ci-après, du budget de l'exercice 2022 sont insuffisants ;

Sur décision du Maire et après délibération, le Conseil Municipal :

DECIDE de modifier l'inscription comme suit :

Intitulés des comptes	DEPENSES		RECETTES	
	Comptes	Montants (€)	Comptes	Montants (€)
Virement à la section d'investissement	023	4 049,98		
Immobilisations corporelles			722/ch042	4 049,98
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		4 049,98		4 049,98
OP : OPERATIONS FINANCIERES		4 049,98		4 049,98
Virement de la section de fonctionnement			021	4 049,98
Immo. corporelles en cours - Constructions	2313/ch040	4 049,98		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		4 049,98		4 049,98

Accusé de réception en préfecture 019-211922901-20221117-DL2022_67-DE Date de télétransmission : 24/11/2022 Date de réception préfecture : 24/11/2022

Délibération n° 2022.067

Séance du 17/11/2022 N° ordre : 11

Suite n° 1

Intitulés des comptes	DEPENSES		RECETTES	
	Comptes	Montants (€)	Comptes	Montants (€)
01 - OPERATIONS NON VENTILABLES		4 049,98		4 049,98
Virement à la section d'investissement	023	4 049,98		
Immobilisations corporelles			722/ch042	4 049,98
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		4 049,98		4 049,98
01 - OPERATIONS NON VENTILABLES		4 049,98		4 049,98
Virement de la section de fonctionnement			021	4 049,98
Immo. corporelles en cours - Constructions	2313/ch040	4 049,98		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		4 049,98		4 049,98

- APPROUVE la décision modificative indiquée, ci-dessus.

Saint-Pantaléon-de-Larche, le 17 novembre 2022,

Le Majre,

Alain LAPACHERIE

Certifiée exécutoire

Date de publication sur le site internet : 24/11/2022

Date de télétransmission en préfecture : 24/11/2022